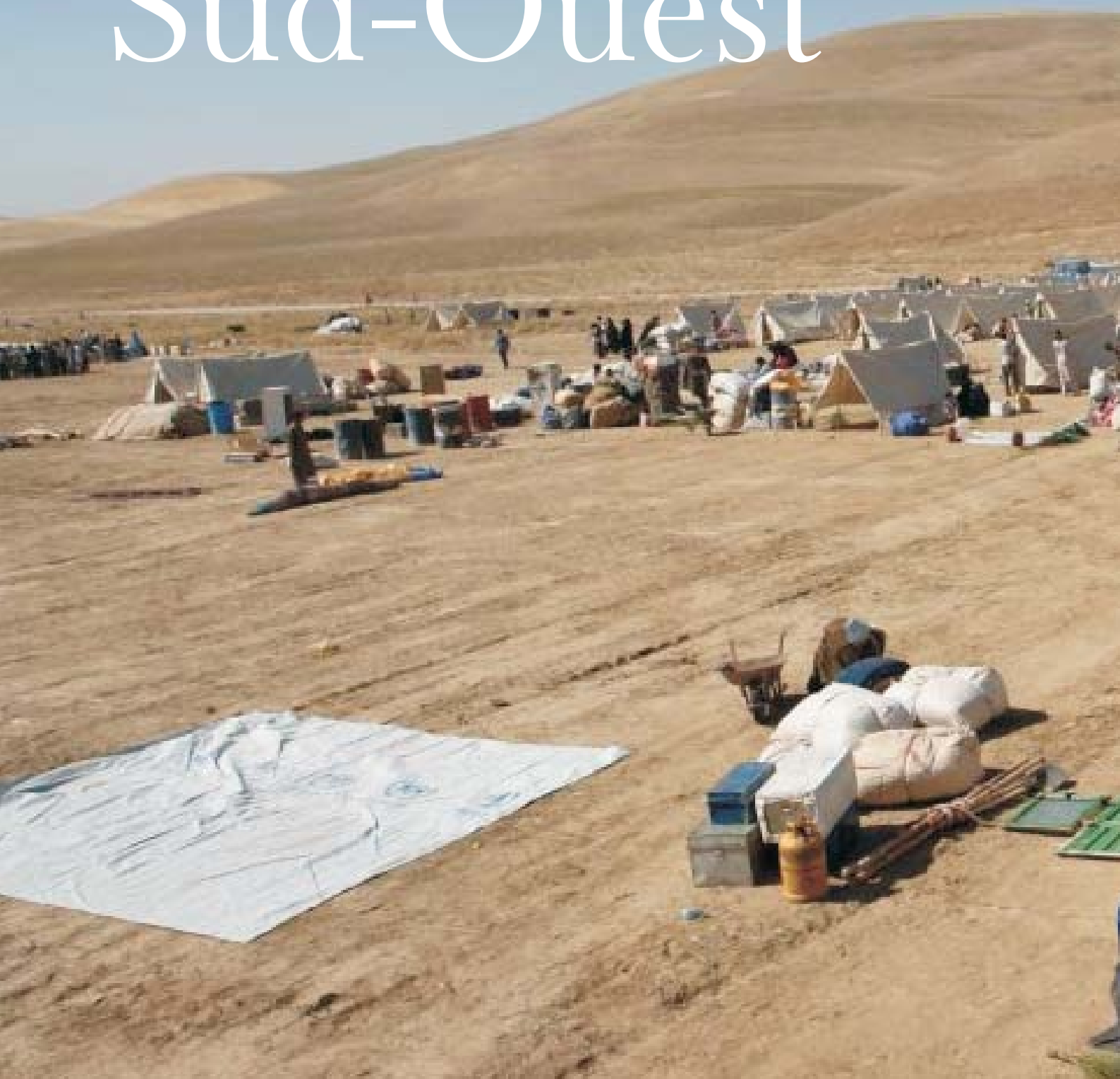


Asie du Sud-Ouest



Afghanistan
République islamique d'Iran
Pakistan

Le HCR et d'autres organisations humanitaires ont aménagé un camp de transit pour accueillir les Afghans qui regagnaient leur pays après vingt ans d'exil en Iran.

| FAITS MARQUANTS |

- En 2009, quelque 54 000 Afghans enregistrés, provenant principalement du Pakistan, ont regagné leur pays d'origine avec l'assistance du HCR.
- Les déplacements internes de population posant de plus en plus de problèmes en Afghanistan, le HCR a redéfini ses priorités en 2009, négociant et facilitant le retour d'un peu plus de 7 000 individus dans leurs localités d'origine. Les mouvements se sont essentiellement dirigés vers des régions relativement stables, à savoir le nord, l'est et le centre du pays.
- Le programme du HCR en République islamique d'Iran a été réorienté sur les réfugiés urbains en 2009. Grâce aux partenariats avec le Gouvernement, le Haut Commissariat a appuyé des activités éducatives et médicales en faveur des réfugiés afghans. Les familles de réfugiés urbains qui avaient des besoins spécifiques ont reçu une aide.
- Le Gouvernement pakistanais et le HCR ont élaboré ensemble une stratégie pour gérer les réfugiés afghans présents dans le pays et organiser leur rapatriement, prévu en 2010-2012. À ce titre, la période de validité des attestations d'enregistrement délivrées à 1,7 million d'Afghans a été prolongée jusqu'en 2012.
- En 2009, quelque 2,7 millions de Pakistanais ont abandonné leur foyer, fuyant les combats qui opposaient l'armée et les forces rebelles. Le Haut Commissariat a fourni plus de 416 000 colis familiaux d'articles non alimentaires et quelque 88 000 tentes aux populations touchées. Il a aidé les autorités à mener des opérations d'enregistrement et de vérification et contribué à la gestion des camps. Lorsque les mouvements de retour ont commencé, le HCR a aidé les autorités à assurer des services de transport, à distribuer des articles non alimentaires, à installer des abris temporaires et à ouvrir des centres de services sociaux dans les zones de retour.





Environnement opérationnel

Quelque 1,7 million d'Afghans vivent toujours au Pakistan et un million de leurs compatriotes sont exilés en République islamique d'Iran. Les deux pays accueillent l'une des plus importantes populations réfugiées du monde.

La région de l'Asie du Sud-Ouest a été sujette à une dégradation de la sécurité, particulièrement en Afghanistan et au Pakistan. Les deux pays ont été confrontés à un nouveau niveau de menace en 2009, les Talibans ayant déclaré qu'ils prendraient l'ONU pour cible. Le personnel des Nations Unies a de ce fait été victime d'attaques meurtrières, qui l'ont souvent contraint à suspendre des opérations, et des mesures de renforcement de la sécurité ont été exigées. Après avoir réexaminé leurs programmes dans les deux pays, les Nations Unies, dont le HCR, ont réduit jusqu'à 30 pour cent le niveau de leurs effectifs. En dépit de cette diminution, les programmes du HCR ont été presque totalement exécutés.

En Afghanistan, l'intensification des conflits armés, principalement dans les régions du sud, a créé des problèmes de protection pour les civils et amplifié le problème du déplacement. Les élections présidentielles d'août ont engendré de nouvelles tensions, accompagnées d'une dégradation ultérieure de la sécurité.

Pour le Gouvernement afghan et pour ses partisans internationaux, il s'est avéré difficile d'orchestrer la progression coordonnée en direction des objectifs fixés par le Pacte pour l'Afghanistan (2006) en matière de sécurité, de gouvernance, de croissance économique et de développement social. Afin de remédier à cette situation, les Gouvernements afghan et français ont convoqué une conférence à Paris en juin 2008 : l'objectif de cette réunion était de lancer la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (ANDS) et de mobiliser un soutien financier pour le pays. Les participants à la conférence

de Paris se sont engagés à verser 20 milliards de dollars E.-U. au cours des cinq années suivantes.

Conformément à la stratégie ANDS, le HCR a continué à mobiliser le soutien du Gouvernement afghan, des États limitrophes, des institutions des Nations Unies, des pays donateurs, des institutions financières internationales et des acteurs du développement à la réintégration des rapatriés. Le Haut Commissariat a participé à divers forums chargés de superviser la mise en œuvre de la stratégie ANDS et de promouvoir la coopération régionale.

L'insécurité et la progression inégale des programmes de reconstruction et de développement ont continué à limiter l'accès d'une proportion importante de la population afghane aux services essentiels. Les effets du rude hiver, de la sécheresse et du déplacement persistant de populations ont attiré l'attention sur les problèmes humanitaires.

Depuis 2008, la situation sécuritaire et humanitaire s'est dramatiquement dégradée dans les zones tribales sous l'administration fédérale (FATA) et la Province de la frontière du Nord-Ouest (NWFP) au Pakistan. Des millions de Pakistanais, en particulier ceux qui résidaient dans la NWFP, ont été obligés de quitter leur localité d'origine. La situation a été aggravée par l'instabilité politique, par une crise aiguë dans le secteur de l'énergie, par une inflation galopante et par l'insécurité alimentaire. Les nouvelles opérations militaires entreprises à la fin du mois d'avril 2009 dans la NWFP ont provoqué des mouvements de population soudains et massifs, soumettant les programmes d'aide humanitaire à des défis importants.

Bien que l'environnement opérationnel ait été stable en République islamique d'Iran, le HCR a exprimé son inquiétude lorsque les autorités ont décidé de supprimer, sur une période de cinq ans, les subventions sur les produits de première nécessité, car cette décision nuira aux réfugiés financièrement vulnérables.

| Réalisations et impact |

Le HCR a aidé les pays d'accueil à gérer la prolongation du séjour légal des Afghans sur leur territoire, moyennant la prorogation des attestations d'enregistrement au Pakistan et la consolidation de la carte Amayesh IV en République islamique d'Iran.

Le Pakistan étant confronté à une crise humanitaire sans précédent en 2009, le HCR a aidé les autorités à enregistrer quelque 416 600 familles pakistanaïses et à vérifier les données les concernant. Une fois la phase d'urgence de l'opération humanitaire passée, le Haut Commissariat a aidé les sinistrés à regagner leur localité d'origine, en se concentrant sur les services de transport, la distribution d'articles non alimentaires dans les zones de retour, la mise à disposition d'abris temporaires pour les populations de retour et l'ouverture de centres sociaux. En collaboration avec le Gouvernement pakistanaïse, le HCR s'est assuré du caractère volontaire des retours. Les institutions onusiennes ont eu des difficultés à gérer à la fois l'assistance aux personnes déplacées et l'assistance aux personnes ayant regagné leur localité d'origine, en raison de la réduction des effectifs internationaux et de l'accès limité aux régions de retour.

Le contexte sécuritaire tendu a conduit à une augmentation des arrestations d'Afghans et du harcèlement à leur encontre ; des détenteurs d'attestations d'enregistrement, peu nombreux il est vrai, en ont même été victimes. Le HCR a invité ses partenaires gouvernementaux et juridiques à intervenir et a mis en place une assistance téléphonique fonctionnant 24 heures sur 24 dans ses bureaux. Les campagnes d'information et les services d'aide juridique ont été amplifiés de manière à toucher une population plus large. Des initiatives visant à sensibiliser les forces de police à la problématique de la protection des réfugiés ont été entreprises. En mai 2009, le programme RAHA d'aide aux régions d'accueil des réfugiés, élaboré dans le cadre de l'initiative des Nations Unies « Unis dans l'action », a été lancé par les autorités avec l'appui du HCR et du PNUD.

En République islamique d'Iran, une autre étape de l'opération d'enregistrement des réfugiés afghans a été menée à terme, avec la délivrance de plus d'un million de cartes Amayesh IV. Les réfugiés vulnérables ont été exemptés de la taxe municipale requise pour l'émission de la carte. En outre, les réfugiés ont bénéficié de services juridiques gratuits concernant les droits de propriété en Afghanistan, les mariages et les divorces, le non-paiement des salaires et les problèmes de location. Les activités de rapatriement ont été poursuivies et le nombre de retours est demeuré sensiblement identique à celui des années précédentes, quelque 6 000 Afghans enregistrés regagnant leur pays d'origine avec l'assistance du HCR. Plus de 3 000 Iraquiens sont également rentrés dans leur pays avec l'aide de l'organisation.

L'accès des enfants réfugiés à l'enseignement primaire et secondaire s'est amélioré, tout comme l'accès des réfugiés aux soins de santé. Des permis de travail temporaires ont été remis aux détenteurs de cartes Amayesh III répondant à certains critères, ce qui a amélioré leurs conditions de séjour dans le pays. Cependant, le Parlement iranien a voté une loi qui augmente sensiblement le montant de la taxe d'émission ou de renouvellement des permis de travail, qui sont de ce fait devenus inabordable pour beaucoup d'Afghans.

En Afghanistan, le HCR a poursuivi son programme de rapatriement et d'aide à la réintégration pour les réfugiés afghans et entrepris des activités supplémentaires pour pérenniser leur retour. Des interventions génératrices de revenus ont été menées dans les zones qui accueillent un grand nombre de rapatriés, et orientées sur la réfection des

infrastructures communautaires par le biais de projets « travail contre rémunération ». Environ 47 400 individus ont bénéficié du programme relatif aux abris. Le suivi des rapatriés à travers le pays est demeuré l'une des activités clés de protection dans les centres de rapatriement.

Le HCR a mis au point des outils concrets pour s'attaquer aux problèmes de protection des déplacés internes et promouvoir des méthodes novatrices de travail de proximité et d'intervention humanitaire. Il s'agit notamment d'outils pratiques de suivi à distance et d'activités de suivi organisées, assurées par des partenaires locaux, des autorités tribales et des fonctionnaires ayant suivi une formation.

| Contraintes |

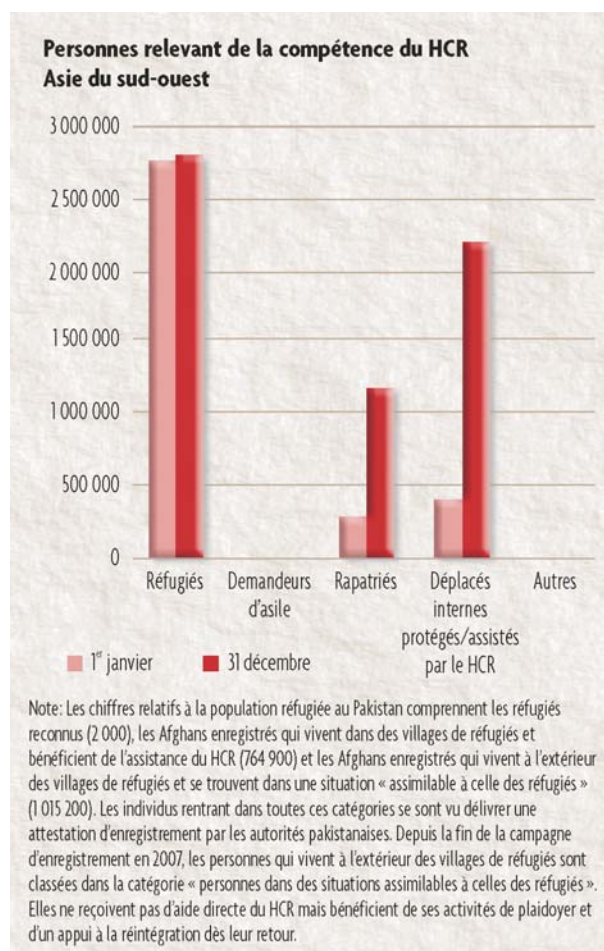
Dans tous les pays de l'Asie du Sud-Ouest, la dégradation des conditions de sécurité, l'instabilité politique et les effets négatifs de la crise financière mondiale sur les conditions socio-économiques ont été, comme au cours des années précédentes, les principales contraintes.

| Opérations |

Les opérations en **Afghanistan**, en **République islamique d'Iran** et au **Pakistan** sont détaillées dans les chapitres consacrés à ces pays.

| Informations financières |

En 2009, des ressources financières conséquentes ont été débloquées pour la région de l'Asie du Sud-Ouest. Le budget pour la République islamique d'Iran a été augmenté de 3 millions de dollars E.-U. afin d'aider le ministère de la Santé



et de l'Éducation à proposer davantage de services aux réfugiés afghans vivant en milieu urbain. Le budget supplémentaire du plan d'intervention humanitaire au Pakistan, révisé à la hausse, a atteint 141 millions de dollars E.-U., un montant qui couvrait les besoins de l'année 2008 et de l'année 2009. En Afghanistan, une augmentation budgétaire de 2,9 millions de dollars a permis au HCR de répondre à des besoins

supplémentaires concernant les articles non alimentaires essentiels, les abris d'urgence et le renforcement de la sécurité du personnel.

Le budget total pour la sous-région, dont le budget supplémentaire pour le Pakistan, excédait de près de 140 millions de dollars le budget initialement approuvé par le Comité exécutif, d'un montant de 87,7 millions de dollars E.-U.

Budget et dépenses pour l'Asie du Sud-Ouest (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Afghanistan	57 364 250	0	57 364 250	51 933 968	0	51 933 968
République islamique d'Iran	16 576 456	790 000	17 366 456	15 514 079	700 934	16 215 013
Pakistan	24 001 574	126 840 263	150 841 837	20 028 264	103 563 525	123 591 790
Activités régionales ¹	1 687 923	0	1 687 923	418 715	0	418 715
Total	99 630 203	127 630 263	227 260 466	87 895 026	104 264 459	192 159 485

¹ Inclut le rapatriement des Afghans depuis des pays non voisins.

Note: N'inclut pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat".

Contributions volontaires pour l'Asie du Sud-Ouest (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Sous-région de l'Asie du Sud-Ouest	Commission européenne	1 577 923		1 577 923
	États-Unis d'Amérique	25 000 000		25 000 000
	Suède	7 542 263		7 542 263
	Sous-total - Asie du Sud-Ouest¹	34 120 185		34 120 185
Afghanistan	Allemagne	3 497 233		3 497 233
	<i>Australia for UNHCR</i>	30 116		30 116
	Australie	1 294 964		1 294 964
	Belgique	1 404 494		1 404 494
	Canada	2 396 166		2 396 166
	Commission européenne	10 060 419		10 060 419
	Danemark	1 717 328		1 717 328
	Donateurs privés - Canada	4 828		4 828
	Donateurs privés - Italie	98 477		98 477
	Donateurs privés - Royaume-Uni	16		16
	Donateurs privés - Suisse	134		134
	Donations en ligne du Siège (Suisse)	1 045		1 045
	<i>España con ACNUR (Espagne)</i>	402		402
	États-Unis d'Amérique	1 300 000		1 300 000
	France	393 701		393 701
	Grèce	200 000		200 000
	Italie	1 129 419		1 129 419
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	2 097		2 097
	Japon	11 115 702		11 115 702
	Norvège	1 690 043		1 690 043
	Pays-Bas	3 676 471		3 676 471
Royaume-Uni	350 877		350 877	
Suède	4 253 706		4 253 706	
Suisse	652 742		652 742	
<i>USA for UNHCR</i>	514 100		514 100	
	Sous-total - Afghanistan	45 784 482		45 784 482
République islamique d'Iran	Allemagne	1 317 523		1 317 523
	Commission européenne	2 407 900		2 407 900
	Espagne	348 675		348 675
	Grèce	66 524		66 524
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	105 567		105 567
	Japon	2 604 587		2 604 587
	Pays-Bas	5 162		5 162
	Sous-total - République islamique d'Iran	6 855 938		6 855 938

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Pakistan	Allemagne		7 987 719	7 987 719
	<i>Australia for UNHCR</i>		303 753	303 753
	Australie	1 264 209	1 853 620	3 117 829
	Canada		3 871 415	3 871 415
	Commission européenne	1 555 568	10 158 314	11 713 882
	Danemark		849 160	849 160
	<i>Deutsche Stiftung für UNO</i> (Allemagne)		194 561	194 561
	Donateurs privés - Canada	3 149	105 893	109 042
	Donateurs privés - China	125	9 653	9 778
	Donateurs privés - Corée	2 075		2 075
	Donateurs privés - États-Unis		47	47
	Donateurs privés - Italie		32 700	32 700
	Donateurs privés - Luxembourg	87		87
	Donateurs privés - Pakistan		178 976	178 976
	Donateurs privés - Royaume-Uni	2 778	12 844	15 622
	Donateurs privés - Suède		33 745	33 745
	Donations en ligne du Siège (Suisse)	881	87 433	88 314
	Émirats arabes unis		28 037 383	28 037 383
	Espagne	348 675	3 920 376	4 269 051
	<i>España con ACNUR</i> (Espagne)		74 010	74 010
	États-Unis d'Amérique	3 914	35 898 000	35 901 914
	Fédération de Russie		930 000	930 000
	Finlande	376 506	1 297 071	1 673 577
	Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		2 009 346	2 009 346
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)		1 652 677	1 652 677
	France		1 541 166	1 541 166
	Irlande		56 799	56 799
	Italie	150 602	1 622 444	1 773 046
	<i>Japan Association for UNHCR</i>		37 060	37 060
	Japon	4 234 256	4 205 607	8 439 863
	Norvège		3 087 380	3 087 380
	Oman		1 860 000	1 860 000
Pays-Bas		1 367 647	1 367 647	
République de Corée		279 000	279 000	
République tchèque		242 188	242 188	
Slovénie		65 309	65 309	
<i>Stichting Vluchteling</i> (Pays-Bas)		104 674	104 674	
Suède	1 300 390	2 500 000	3 800 390	
Suisse		428 967	428 967	
<i>USA for UNHCR</i>		1 191 029	1 191 029	
	Sous-total - Pakistan	9 243 215	118 087 965	127 331 179
Total		96 003 820	118 087 965	214 091 784

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».